

Décision

Générale

colonial

Décision n° 132 nommant M. de Nas de Tourres, Sous-Chef de bureau des Secrétariats Généraux, Secrétaire général Par intérim.

n° 132

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
11 juillet 1908

Numéro JO
n° 141 du 01/08/1908

Date du numéro
1 août 1908

VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Chevalier de la Légion d'Honneur

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1841 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'ordre du 9 juillet 1908 relatif à la rentrée en France du Gouverneur titulaire et à l'intérim de M, Castaing, Secrétaire Général du Gouvernement : Vu le décret du 23 décembre 1897 sur la solde et les accessoires de solde du personnel colonial

Sur la proposition du Secrétaire Général :

TEXTE INTÉGRAL

Art, 1er, — M, de Nas de Tourris, Sous-Chef de bureau des Secrétariats Généraux, remplira, cumulativement avec ses fonctions de Chef du Bureau des Finances, celles de Secrétaire Général p, i : Art, 2, — La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera,

P. PASCAL. Par le Gouverneur, Le Secrétaire Général CASTAING.